

Tarifs stagiaires 2010 (TTC)

CAPITAL	MENSUALITE* DECES	MENSUALITE* Inaptitude Médicale Définitive
7 800 €	0,31 €	0,31 €
25 000 €	1,00 €	1,00 €
50 000 €	2,00 €	2,00 €
75 000 €	3,00 €	3,00 €
110 000 €	4,00 €	4,00 €

Pour information:

→ L' inaptitude médicale définitive est prononcée par le Conseil Médical de l'Aéronautique Civile ou le service médical compétent.

→ Les garanties prennent fin à 0 heure, le lendemain du jour du 45^e anniversaire.

→ Si vous optez pour la garantie Assistance Emploi, la prime mensuelle globale sera majorée de 2,50 €.

Si vous optez pour la garantie Assistance Santé, la prime mensuelle globale sera majorée de 0,80 €.